



Institut Africain de la Gouvernance  
(IAG)



Commission Economique pour  
l'Afrique  
(CEA)



Programme des Nations Unies pour le  
Développement  
(PNUD)

## Note conceptuelle

### Atelier de "Sensibilisation des acteurs nationaux des pays francophones sur le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP) et partage d'expériences avec les pays pionniers"

Dakar, Sénégal, 25 – 27 mai 2011

« La bonne gouvernance signifie la création d'institutions politiques et juridiques sérieuses et qui fonctionnent bien, des institutions que les citoyens considèrent comme étant légitimes, qui leur confèrent le pouvoir, et au sein desquelles ils prennent part à la prise de décisions qui affectent leurs vies quotidiennes ». (Kofi A. ANNAN, 1998)

---

## Contexte

Depuis la création de l'Union Africaine, l'intérêt accordé à la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance, pour répondre aux défis majeurs de développement, s'est accéléré dans presque chaque pays du continent. C'est dans ce cadre que les Etats africains ont adopté un certain nombre de mécanismes pour promouvoir la bonne gouvernance, tel que le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) qui a été établi en 2001. Pour confirmer leur engagement et accélérer l'application des normes et politiques sur la bonne gouvernance, ils ont adopté, en mars 2003, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)- comme cadre global servant à mesurer leurs performances et à suivre les progrès réalisés dans la voie de la bonne gouvernance.

Le MAEP est un instrument purement africain avec **une contribution inégalable dans la promotion de la gouvernance de développement et à l'avènement d'une culture de dialogue politique en Afrique.** Les pays y adhèrent volontairement. **Premier mécanisme du genre en Afrique,** le MAEP incite les pays adhérents à adopter des politiques, normes et pratiques dans principalement les quatre domaines de la gouvernance de développement suivants: (i) la démocratie et la gouvernance politique, (ii) la gouvernance économique, (iii) la gouvernance des entreprises, et (iv) le développement socio-économique.

Le MAEP est un processus innovateur, **un nouveau contrat social entre les gouvernements africains et leurs citoyens,** qui n'est soumis à aucune conditionnalité et qui encourage les dirigeants à discuter et à partager ouvertement des déficiences de leur système de gouvernance avec leurs pairs africains. C'est un processus d'apprentissage des meilleures expériences africaines, qui permet la promotion des réformes courageuses nécessaires pour améliorer les conditions de vie de la population africaine à travers l'ouverture à l'examen critique de leur gouvernance par leurs pairs africains.

Etant un processus consultatif et participatif, le document cadre du MAEP a souligné le rôle central des citoyens tout au long du processus. Le MAEP offre à la population entière des pays participants l'opportunité de s'exprimer sur l'état de la bonne gouvernance dans leur propres pays, de proposer des actions/recommandations concrètes adaptées à leurs conditions nationales. C'est le cas des membres du parlement, des syndicats, des médias, de la Société Civile (SC) (y compris des associations des femmes et des jeunes), du secteur privé formel et informel, des universitaires, des fonctionnaires, des parties politiques, des représentants locaux etc. qui doivent être membres des Commissions Nationales du MAEP, créées pour coordonner l'ensemble du processus au niveau national.

Sept ans après sa création, 29 sur les 53 membres de l'Union Africaine ont accédé au MAEP en acceptant de se soumettre à l'exercice d'auto évaluation. Cependant seulement 14 pays, moins de la moitié, se sont effectivement soumis à l'examen des pairs, et une quinzaine de pays a lancé le processus au niveau national. Cet engagement est très limité et il y a un risque de mettre en cause

---

la viabilité et la crédibilité du mécanisme. A ce rythme, il faudrait plus d'une vingtaine d'années pour que les pays présentement membres du MAEP finalisent le processus.

Cette tendance est plus prononcée dans les pays francophones. A ce jour, seulement cinq<sup>1</sup> sur un total de 12 qui y ont adhéré, et ont complété le processus.

## **Raisons**

De l'analyse des expériences de pays qui ont achevé le processus, il ressort nettement :

- (i) une lenteur de la mise en œuvre<sup>2</sup>,
- (ii) une hésitation des pays membres à lancer le processus au niveau national, et
- (iii) une implication limitée et effective de l'ensemble de la population.

Après plusieurs rencontres, les partenaires stratégiques du MAEP, principalement le PNUD et la CEA ont identifié les principales raisons pour expliquer ces défaillances, qui sont entre autres (i) la connaissance limitée du contenu du MAEP par une grande majorité des parties prenantes nationales, (ii) la faiblesse de capacités des structures nationales mises en place pour superviser le processus, et (iii) la méconnaissance de la fonction sociale et cognitive du MAEP qui vise aussi, mais pas seulement, à recréer ou à restaurer le lien social entre les différentes parties prenantes de l'espace public dans les pays africains.

Il s'est aussi avéré que la volonté politique pour accélérer la mise en œuvre et impliquer effectivement l'ensemble des secteurs représente un facteur déterminant pour avoir un processus efficace.

Etant les partenaires de développement stratégiques du MAEP, le PNUD et la CEA sont de l'avis que la meilleure façon pour atteindre les objectifs du MAEP est de créer les conditions nécessaires, aux gouvernements africains et à leurs citoyens, pour établir un étroit partenariat entre eux et de renforcer leurs capacités respectives afin de garantir la viabilité de leur engagement et participation au processus, l'objectif étant d'encourager une participation citoyenne effective.

C'est dans ce contexte, que la CEA et le PNUD se sont attelés à développer des programmes de sensibilisation au tout début du processus, au niveau national et régional, à travers la formation et la communication avec les principaux acteurs (les acteurs du gouvernement, le secteur privé, les parlementaires, syndicats, médias, associations des femmes, les organisations de la société civile

---

<sup>1</sup> Algérie, Benin, Burkina Faso, Mali et Rwanda.

<sup>2</sup> Dans certains pays l'exercice d'auto évaluation est des fois entre 30 et 36 mois, contrairement aux temps estimés par les documents de base qui est de 6 mois

---

etc.), afin de garantir une bonne compréhension commune de la nature du processus et de ses différents instruments.

La CEA a déjà initié une série d'ateliers de sensibilisation au niveau national, en étroite collaboration avec les Points Focaux nationaux du MAEP, à Djibouti, au Cameroun et en Sierra Leone.

Dans le même ordre d'idée, la CEA a tenu des ateliers de formation régionaux pour les points focaux nationaux de pays participants au MAEP de l'Afrique de l'Est, Centrale et Australe (février 2007), et de la Société Civile des pays francophones (juin 2007) et des parlementaires membres du parlement pana-africain (novembre 2008 et mai 2010), dont les pays ont accédé au processus.

Compte tenu du faible taux de lancement du MAEP dans les pays francophones, ce présent atelier de sensibilisation est dédié à ce groupe de pays. Le Sénégal avec le Cameroun, le Congo-Brazzaville et le Gabon est parmi les 16<sup>3</sup> premiers pays qui ont adhéré au Mécanisme, en mars 2003, date de création du processus. Cependant, à ce jour ces pays, y compris Djibouti et Togo (qui y ont adhéré plus récemment) n'ont officiellement pas lancé le processus au niveau national. Ces pays sont résolument engagés dans la voie de la démocratie et du libre exercice de droits politiques, et dans ce cadre, ont régulièrement exprimé dans différents forums leur désir de commencer le mécanisme.

C'est pour cette raison, que les partenaires stratégiques organisent cet atelier afin de créer une coalition d'acteurs permettant d'impulser une dynamique nouvelle autour du MAEP dans ces pays. La valeur ajoutée de l'atelier tient aussi à la capitalisation d'expériences et des pratiques que les autres pays africains francophones ayant connu une situation similaire vis-à-vis du MAEP viendront partager avec leurs homologues sénégalais.

Cet atelier régional de sensibilisation et de partage de connaissances avec les pays pionniers s'inscrit dans le cadre des activités du PNUD et de la CEA pour soutenir une participation active et large de l'ensemble des partenaires nationaux dans l'amélioration de la gouvernance dans les pays africains. L'atelier participe aussi de la stratégie régionale de plaidoyer et de promotion de la gouvernance de développement de l'IAG.

---

<sup>3</sup> L'Algérie, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo-Brazzaville, l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Mali, Maurice, le Mozambique, le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal, l'Afrique du Sud, l'Ouganda ont adhéré en mars 2003.

---

## Objectifs de l'atelier

L'ultime objectif de cet atelier de sensibilisation est de contribuer à accélérer le lancement du processus avec efficacité et célérité. L'atelier a aussi pour objectif d'encourager la participation active des principales parties prenantes à toutes les étapes du processus.

L'atelier permettra aux participants :

- (i) de bénéficier des outils appropriés afin d'accélérer les lancements nationaux et de faciliter la contribution des acteurs non étatiques dans le processus d'évaluation,
- (ii) de bénéficier des expériences des pays pionniers francophones, tel que le Bénin, le Mali et le Burkina Faso,
- (iii) d'instaurer un dialogue enrichissant et des échanges continus avec le Secrétariat Continental du MAEP ainsi qu'avec la CEA et le PNUD, et
- (iv) de dégager les grandes lignes d'un plan d'action des lancements futurs du MAEP des pays participants.

Pour améliorer l'accessibilité du processus, la CEA a développé des manuels<sup>4</sup> de formation simplifiés et pratiques sur le MAEP dans un langage simplifié. Les manuels et d'autres documents tels que les documents de bases du MAEP, le Plan d'Action de Bagamoyo développé par les parlementaires du Parlement pana-africain seront distribués lors de l'atelier.

## Résultats attendus de l'atelier

L'atelier permettra aux participants d'approfondir leur connaissance dans toutes les phases du MAEP et d'accroître leur capacité en la matière. Après la formation, les participants seront mieux outillés pour participer activement dès le lancement du processus. Les organisations invitées à l'atelier pourront ainsi s'impliquer davantage et participer largement dans toutes les phases du processus d'auto évaluation nationale.

## Contenu de l'atelier

Au cours de la formation, les participants vont pouvoir bénéficier des présentations sur :

- L'importance du MAEP dans la promotion de la démocratie et de la gouvernance de développement en Afrique, bilan et perspectives,
- Le rôle de chaque partie prenante dans le processus, en particulier le point focal, la société civile et les parlementaires, et les modalités de participation de chaque acteur,

---

<sup>4</sup> Pour les Organisations de la Société Civile

- 
- La mise en œuvre réussie du processus dans les pays pionniers francophones, en particulier le rôle que les acteurs de la société civile ont joué dans le processus d'auto-évaluation entrepris,
  - L'expérience des pays qui n'ont encore pas lancé le mécanisme dans le MAEP : activités réalisées, plan d'action, perspectives etc.

## **Format et Participants de l'Atelier**

Les organisateurs ont opté pour **un format en « open forum » et adopté la stratégie 'dialogue ciblé entre médiateurs'**.

L'Atelier réunira des acteurs clefs de l'Etat, y compris le parlement, de la société civile (syndicats, associations des femmes et des jeunes), ainsi que le secteur privé (formel et informel), de la presse et des universitaires des pays suivants : Cameroun, Congo-Brazzaville, Djibouti, Gabon, Mauritanie, Sao Tome, Sénégal et Togo.

## **Organisateurs de l'Atelier**

La Délégation à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique (DREAT) et le Ministre Conseiller à la Présidence chargé du NEPAD et du Fonds de Solidarité Numérique sont étroitement associé au PNUD, à l'IAG et à la CEA pour que ce projet aboutisse à temps.

## **Lieu**

L'atelier se tiendra du 25 au 27 mai 2011 à Dakar, Sénégal, à l'hôtel des Almadies.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

- 1- Mme Nadia Tourqui  
Spécialiste du Programme MAEP/PNUD régional Dakar  
+221 33 869 0742  
[Nadia.tourqui@undp.org](mailto:Nadia.tourqui@undp.org)
  
- 2- M. Maurice Engueleguele  
Coordonnateur des programmes, IAG  
+221 30 102 94 88  
[Maurice.engueleguele@undp.org](mailto:Maurice.engueleguele@undp.org)
  
- 3- Ms. Hodane Youssouf :  
Administrateur Publique

---

GPAD- CEA

tel : +251-11-5445245

Cell: +251-911-12-71-93

[hyoussouf@uneca.org](mailto:hyoussouf@uneca.org)

4- Ms Zemenay Lakew

Conseiller au Programme MAEP

PNUD regional Johannesburg

+27827311756

Zemenay.lakew@undp.org